NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4312015 - Vallée de la Lanterne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 5
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 13
6. GESTION DU SITE 14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
A (ZPS)

1.2 Code du site
FR4312015

1.3 Appellation du site
Vallée de la Lanterne

1.4 Date de compilation
31/07/2004

1.5 Date d'actualisation
04/07/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,30389°

Latitude : 47,83278°

2.2 Superficie totale

23880 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
70	Haute-Saône	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
70001	ABELCOURT
70004	ADELANS-ET-LE-VAL-DE-BITHAINE
70006	AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT
70007	AILLONCOURT
70008	AINVELLE
70023	ANJEUX
70052	BASSIGNEY
70055	BAUDONCOURT
70067	BETONCOURT-LES-BROTTE
70069	BETONCOURT-SAINT-PANCRAS
70083	BOULIGNEY
70087	BOURGUIGNON-LES-CONFLANS
70093	BREUCHES
70094	BREUCHOTTE
70095	BREUREY-LES-FAVERNEY
70097	BRIAUCOURT
70098	BROTTE-LES-LUXEUIL

70103	BRUYERE
70128	CHAPELLE-LES-LUXEUIL
70155	CITERS
70168	CONFLANS-SUR-LANTERNE
70171	CORBENAY
70190	CUBRY-LES-FAVERNEY
70194	CUVE
70195	DAMBENOIT-LES-COLOMBE
70196	DAMPIERRE-LES-CONFLANS
70200	DAMPVALLEY-SAINT-PANCRAS
70213	EHUNS
70214	EQUEVILLEY
70216	ESBOZ-BREST
70228	FAVERNEY
70238	FLEUREY-LES-SAINT-LOUP
70240	FONTAINE-LES-LUXEUIL
70242	FONTENOIS-LA-VILLE
70245	FOUGEROLLES SAINT VALBERT
70249	FRANCALMONT
70250	FRANCHEVELLE
70258	FROIDECONCHE
70284	HAUTEVELLE
70290	JASNEY
70294	LANTENOT
70304	LINEXERT
70311	LUXEUIL-LES-BAINS
70314	MAGNIVRAY
70315	MAGNONCOURT
70341	MENOUX
70343	MERSUAY
70344	MEURCOURT
70398	ORMOICHE
70411	PISSEURE
70412	PLAINEMONT
70432	QUERS

70435	RADDON-ET-CHAPENDU
70445	RIGNOVELLE
70460	SAINT-BRESSON
70470	SAINTE-MARIE-EN-CHAUX
70467	SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE
70473	SAINT-SAUVEUR
70512	VAIVRE
70541	VELORCEY
70555	VILLEDIEU-EN-FONTENETTE
70564	VILLERS-LES-LUXEUIL
70571	VISONCOURT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A193	*Sterna hirundo*	c	1	5	i	P	M	D			
B	A197	*Chlidonias niger*	c			i	P	DD	C	C	C	C
B	A229	*Alcedo atthis*	p	4	10	p	P	M	C	B	C	B
B	A234	*Picus canus*	r	20	30	p	C	G	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	p	15	37	p	P	G	C	B	C	B
B	A246	*Lullula arborea*	c	0	1	i	P	M	D			
B	A255	*Anthus campestris*	c	0	1	i	P	M	D			
B	A321	*Ficedula albicollis*	r	15	80	p	P	G	C	C	B	C
B	A338	*Lanius collurio*	r	170	200	p	P	G	C	B	C	B

B	A379	Emberiza hortulana	c	1	2	i	P	M	D			
B	A001	Gavia stellata	c			i	P	DD	C	C	C	C
B	A007	Podiceps auritus	c			i	P	DD	D			
B	A021	Botaurus stellaris	w	0	2	i	P	M	D			
B	A022	Ixobrychus minutus	c	0	1	i	P	M	D			
B	A023	Nycticorax nycticorax	r	0	1	p	P	G	D			
B	A026	Egretta garzetta	w	0	5	i	P	M	D			
B	A029	Ardea purpurea	c	0	1	p	P	G	D			
B	A030	Ciconia nigra	c	1	1	i	P	G	D			
B	A031	Ciconia ciconia	c	100	150	i	P	M	C	B	C	B
B	A034	Platalea leucorodia	c	0	1	i	P	M	D			
B	A037	Cygnus columbianus bewickii	w			i	P	M	C	C	C	C
B	A038	Cygnus cygnus	w	0	3	i	P	M	D			
B	A060	Aythya nyroca	c	0	1	i	P	M	D			
B	A072	Pernis apivorus	r	2	3	p	P	G	D			
B	A073	Milvus migrans	r	5	15	p		M	C	B	C	B
B	A073	Milvus migrans	c	35	42	p	P	G	C	B	C	B
B	A074	Milvus milvus	r	5	10	p	P	G	C	B	C	B
B	A078	Gyps fulvus	c			i	P	DD	C	C	C	C
B	A081	Circus aeruginosus	c	3	5	i	P	M	D			
B	A082	Circus cyaneus	w	0	1	i	P	G	D			
B	A094	Pandion haliaetus	c	0	2	i	P	M	D			
B	A097	Falco vespertinus	c	0	3	i	P	M	D			

B	A098	*Falco columbarius*	c	0	1	i	P	M	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	c	0	3	i	P	M	D			
B	A119	*Porzana porzana*	r	0	1	cmales	P	G	D			
B	A122	*Crex crex*	r	0	1	cmales	P	G	D			
B	A127	*Grus grus*	c	100	200	i	P	M	C	B	C	B
B	A131	*Himantopus himantopus*	c	0	1	i	P	M	D			
B	A153	*Gallinago gallinago*	r	0	3	p		M	D			
B	A157	*Limosa lapponica*	c			i	P	DD	C	C	C	C
B	A160	*Numenius arquata*	r	12	14	p		M	C	B	C	B
B	A166	*Tringa glareola*	c	2	50	i	P	M	C	B	C	B
B	A734		c	0	12	i	P	M	D			
B	A859		c			i	P	M	C	C	C	C
B	A868		p	60	80	p	P	M	A	A	C	A
B	A773		w	5	10	i	P	M	D			
B	A773		c	25	50	i	P	M	D			
B	A480		c			i	P	DD	D			
B	A862		c	0	2	i	P	M	D			
B	A885		c			i	P	DD	D			
B	A767		c	0	3	i	P	M	D			
B	A861		c	1	15	i	P	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	121		i				X		X	
B		*Athene noctua*			i	P					X	X
B		*Upupa epops*			i	P					X	X
B		*Anthus pratensis*			i	P			X		X	
B		*Lanius excubitor*			i	P			X		X	X
B		*Saxicola rubetra*			i	P			X		X	X
B		*Oenanthe oenanthe*			i	P					X	X
B		*Locustella luscinioides*			i	P			X		X	X
B		*Acrocephalus schoenobaenus*			i	P					X	X
B		*Acrocephalus arundinaceus*			i	P			X		X	X
B		*Hippolais icterina*	0	1	i	P			X		X	X
B		*Muscicapa striata*			i	P			X		X	
B		*Lanius senator*			i	P					X	X
B		*Carduelis cannabina*			i	P			X		X	
B		*Carduelis flammea*			i	P					X	X
B		*Pyrrhula pyrrhula*			i	P			X			

B		*Emberiza cia*			i	P					X	X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	17 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3 %
N14 : Prairies ameliorées	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	60 %
N19 : Forêts mixtes	1 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site est principalement composé de la vallée alluviale de la Lanterne et de celle de son affluent principal, le Breuchin. Il se caractérise par un réseau hydrographique développé appartenant exclusivement au bassin versant de la Lanterne.
Trois grands ensembles peuvent être différenciés afin de caractériser la géologie, la topographie et l'hydrographie :

- Les collines sous vosgiennes, au nord-est du site, présentent des roches mères acides de type grès. En effet les principales formations affleurantes appartiennent au secondaire et plus particulièrement aux formations gréseuses du Trias (grès intermédiaire, grès à Voltzia, grès coquilliers). Il est aussi possible de rencontrer des éboulis du quaternaire et de manière limitée des alluvions (fond de vallon). La topographie est marquée et se distingue par la présence de versants d'expositions diverses, creusés de petits talwegs. Les caractéristiques hydrographiques de la zone sont liées à la présence de petits cours d'eau intraforestiers sur les versants avec une pente relativement forte s'atténuant en bas de versant. Les banquettes de part et d'autre du cours d'eau sont restreintes du fait de la présence de talwegs bien marqués et des fonds peu plats.

- La plaine de la Lanterne, le sud-est du site et la petite Gabiotte (région de Luxeuil-les-Bains) sont caractérisées par la présence d'alluvions anciens et de lehm (limons éoliens anciens lessivés) ce qui donne naissance à des sols limoneux à limono-argileux. La microtopographie est importante et la pente y est faible. Le nombre d'étangs est important, la densité des cours d'eau ainsi que des fossés d'alimentation des étangs est élevée. La nappe est proche de la surface et les sols sont soumis à la variation de la nappe ce qui entraîne des phénomènes d'hydromorphie importants et par conséquent la présence de pseudogley.

- Les vallées alluviales de la Lanterne, de la Semouse et de la Combeauté possèdent un substrat géologique composé essentiellement d'alluvions récentes, d'alluvions anciennes mais aussi de lehm, notamment dans le secteur de Mersuay et d'Equevilley. La topographie est caractéristique des lits majeurs des cours d'eau avec des pentes faible
s, la présence de terrasses alluviales et de zone de bas de versant. Les cours d'eau sont parfois assez importants avec la présence de plusieurs bras ou d'anciens canaux. La nappe est permanente, proche de la surface et circulante. Sur les terrasses surélevées par rapport au lit mineur, comme c'est le cas à Mersuay ou Equevilley (alluvions anciennes), le drainage est faible et le lessivage des limons peut provoquer l'apparition d'un plancher plus imperméable, d'où un phénomène d'hydromorphie. Pour les terrasses composées d'alluvions récentes (plus proches du lit majeur) il est possible de trouver des sols riches où s'expriment des chênaies pédonculée à primevère.

Vulnérabilité
: Parmi les menaces, les points de vulnérabilités et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore de la Vallée de la Lanterne, il convient de retenir les suivants :
- la dégradation de la qualité physico-chimique des eaux de surface et souterraines,

- l'altération de la dynamique du cours d'eau et de la qualité des habitats naturels liés,
- les protections de berges (détruisant les habitats importants pour les oiseaux nichant dans ces berges,
- la diminution des prairies inondables,
- les dates de fauche précoces,
- l'altération des champs naturels d'expansion de crue,
- la diminution des proportions de bois morts et d'arbres à cavité,
- l'homogénisation des structures de peuplement forestier,
- la dégradation des forêts alluviales et des ripisylves,
- les extractions des matériaux alluvionnaires, notamment dans les espaces de liberté des cours d'eau et sur le secteur aval dans des milieux naturels de qualité,
- la régression des frayères,
- la création de certains plans d'eau (problèmes de réchauffement de l'eau des rivières en été, de rejets de matière en suspension et de l'introduction d'espèces parasites en eau vive),
- le mauvais entretien des plans d'eau existants (problème de vidanges irrégulières et non coordonnées avec les chaînes d'étangs),
une attention toute particulière (opérations de vidange), certains d'entre eux étant - le non-franchissement des ouvrages en cours d'eau par les poissons patrimoniaux,
- certaines activités de loisirs qui altèrent les secteurs de quiétude pour les espèces animales.

4.2 Qualité et importance

La Lanterne et le Breuchin sont deux cours d'eau issus du massif vosgien. La Lanterne prend sa source sur la bordure sud-ouest de la montagne vosgienne, à Lantenot, et conflue 63km plus loin avec la Saône aux environs de Conflandey. Son affluent principal, le Breuchin se jette dans la Lanterne après avoir parcouru 45 km. De nombreuses dérivations sillonnent sa vallée : elles témoignent de l'utilisation abondante de ses eaux, dans un passé récent, pour l'irrigation et l'eau potable. Les alluvions* épaisses de la partie avale du bassin versant, sont exploitées pour l'eau potable par forage dans la nappe. Elles font également l'objet d'extractions de matériaux.

Ces cours d'eau s'écoulent sur des matériaux siliceux arrachés au massif vosgien et sont bordés d'une végétation originale, typique des lieux inondés plus ou moins acides.
Les forêts riveraines (aulnaies et saulaies à saule blanc) forment des galeries installées sur les alluvions siliceuses. Dans les dépressions plus engorgées, elles sont remplacées par des bois marécageux acides (aulnaies marécageuses et saulaies à saule en oreillettes).
Les zones plus dégagées présentent des mégaphorbiaies* dans le cours supérieur. Sur l'ensemble du cours, on trouve des prairies alluviales et des tourbières. On y recense des espèces peu communes comme la Renoncule petite douve dans certaines dépressions de la basse vallée de la Lanterne ou la Petite Montie dans les trouées de la vallée du Breuchin.

A l'amont de Luxeuil, le Breuchin se divise en plusieurs bras dont l'intérêt écologique est très affirmé. Sur un même transect, on peut rencontrer un chenal très riche en habitats d'eau vive, des systèmes faiblement courants et frais en relation étroite avec la nappe et des petits ruisseaux peu sinueux et peu profonds, en milieu prairial.
Ces différents habitats abritent une faune riche et diversifiée.

De très nombreuses espèces d'oiseaux y ont été identifiées. Parmi les espèces protégées nicheuses, certaines sont directement inféodées aux cours d'eau ou aux zones marécageuses comme le Blongios nain, héron de petite taille, particulièrement rare, habite les roselières. Le Blongios nain niche sur le site, la population franc-comtoise ne comptant qu'une quinzaine de couples. On rencontre aussi le Bihoreau gris, autre héron souvent présent à proximité des arbres des zones humides, ainsi que le Martin pêcheur et la Marouette ponctuée, dans les surfaces vaseuses et peu profondes des marais bordés d'une végétation touffue. La présence de celle-ci, bien qu'occasionnelle ici, a toute son importance de par la continuité avec les sites de nidification de la vallée de la saône.
Quelques rapaces sont également remarquables ; le Busard Saint martin, le Busard cendré, le Milan noir, le Milan royal, et la Bondrée apivore. La présence de cette dernière parmi les oiseaux nichant sur le site n'est pas la seule à témoigner de la richesse entomologique* du site ; la Pie-grièche écorcheur, le Gobemouche à collier ainsi que trois espèces de pics dépendent directement de la présence d'insectes variés. Précisons que la population de gobemouches à collier constitue l'unique population nicheuse de Franche-Comté. Cette espèce occupe les vieilles futaies de chênes, et certains stades de régénération.
Quant aux effectifs de Pic cendré, ils pourraient être parmi les plus importants de la région.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A08	Fertilisation		I
H	A10	Remembrement agricole		I
H	J02.01	Comblement et assèchement		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
L	B02.03	Elimination du sous-bois		I
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	D01.05	Pont, viaduc		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
L	F03.02.03	Piégeage, empoisonnement, braconnage		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	H06.01	Nuisance et pollution sonores		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	K01.02	Envasement		I
L	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I

M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
M	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- DROUX B. et al. (2008)- Document d'objectifs du site Natura 2000 FR4301344 et FR4312015 "Vallée de la Lanterne" - DIREN Franche-Comté, Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs, 262 pages.
- DEFORET, T., JUSSYK, F., 2013. Etude ornithologique dans le cadre de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 "Vallée de la Lanterne". BCD-Environnement, BE Frederik Jussyk, EPTB Saône Doubs, DREAL-FC, UE, 97 pages.
- Base de données LPO, 2013.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
80	Parc naturel régional	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	ERMITAGE DE SAINT-VALBERT	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Ce nouveau site a fait l'objet d'une concertation avec les communes, les EPCI et les acteurs socioprofessionnels concernées entre mai et juillet 2005 lors de réunions locales spécifiques. Les réunions publiques ont permis d'expliciter les caractéristiques du programme Natura 2000 et les spécificités du site ayant motivé la volonté de proposer sa désignation au titre de la directive oiseaux et de la directive habitats naturels.

Le site est spécifiquement référencé dans la circulaire DNP/SDEN n°2004-2 du 23 novembre 2004 compte-tenu des insuffisances du réseau Natura 2000. Au regard de la présence sur le site d'habitats et d'espèces remarquables du patrimoine naturel et de l'insuffisance de ces éléments dans le réseau, le projet consiste en une désignation au titre de la directive oiseaux sur la base du même périmètre que celui existant pour la directive habitats naturels et du même document d'objectifs en cours d'élaboration.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Public Territorial de Bassin Saône et Doubs

Adresse : 24-26 Boulevarddes Alliés 70000 Vesoul

Courriel : benoit.droux@eptb-saone-doubs.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/vallee-de-la-lanterne-a298.html

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation

Public Territorial de Bassin Saône et Doubs à la DDT70 24-26 Boulevard des Alliés F-70000 Vesoul
Tel : 03 84 96 07 49
benoit.droux@eptb-saone-doubs.fr, guillaume.blondel@eptb-saonedoubs.fr, nicolas.terrel@eptb-saonedoubs

DOCOB rélaisé